

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-huitième session

Rome, 13-14 septembre 2006

RENFORCEMENT DU PROGRAMME DE CADRES ASSOCIÉS

1. Le Conseil d'administration a exprimé son appui à un programme renforcé de cadres associés ouvert aux candidats provenant de pays en développement. Ce programme sera mené parallèlement au programme de cadres associés actuel, qui est financé par les pays intéressés de l'OCDE à l'intention de leurs propres ressortissants respectifs. Les candidats au programme renforcé de cadres associés seront recrutés dans les pays en développement, sur la base du mérite. Ce programme permettra de recruter au moins quatre cadres associés pour une durée de deux ans chacun. Son coût estimatif fera l'objet d'un examen minutieux et sera maintenu au niveau minimum absolu. Les informations pertinentes sur son coût seront communiquées au Conseil.
2. Ce programme dont le coût sera limité à 1 million de USD sera considéré comme un programme pilote d'une durée de trois ans, à l'instar du programme pilote relatif à la présence sur le terrain.
3. À cet égard, le FIDA fera aussi appel à des contributions volontaires additionnelles de la part des pays membres intéressés et/ou prendra d'autres mesures d'un bon rapport coût-efficacité pour accueillir des cadres associés supplémentaires.
4. Au terme de la phase pilote de trois ans, le programme sera soumis à une évaluation, à la lumière de laquelle sera décidé l'avenir qu'il convient de lui réserver.